

## Objectifs

Le titulaire de ce certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier qualifié. Le monteur en installations thermiques assure la pose et l'assemblage des équipements thermiques dans les bureaux, les usines, les centres commerciaux, les logements... il effectue les réglages, la mise en service, l'entretien et le dépannage des installations.

**À l'issue de la formation l'apprenti(e) du CAP MIT doit être capable de :**

► Installer du chauffage de maisons individuelles, d'immeubles, de commerces ou de bâtiments industriels ou publics. ► En assurer l'installation, l'entretien et la réparation. ► Monter, mettre en place des équipements (chaudières, radiateurs...). ► Réaliser et poser le réseau de canalisation (découpe, cintrage, soudage...). ► Raccorder les appareils. Installer et brancher des matériels électriques et de régulation. ► Mettre en service. ► Contrôler le fonctionnement de l'ensemble. ► Effectuer les réglages. ► Présenter l'installation et les consignes d'utilisation.

## Programme

### MATIÈRES PROFESSIONNELLES

Étude et préparation d'une intervention  
Réalisation d'ouvrages courants y compris chef d'œuvre  
Réalisation de travaux spécifiques  
Habilitation SST



### 400 Heures/an

Durée 1 ou 2 ans  
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.  
Rythme de l'alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA.  
En moyenne selon le calendrier fixé annuellement.



### Rentrée début septembre

Délai d'accès : les inscriptions commencent début février pour un démarrage de contrat conseillé au plus tôt en juin



### Formation gratuite

Et rémunérée pour l'apprenti(e)  
Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément au niveau de prise en charge validé par France Compétences.

Contact : [inscription@eco-campus-batiment.fr](mailto:inscription@eco-campus-batiment.fr)  
T. 01 41 93 40 32 - [eco-campus-batiment.fr](http://eco-campus-batiment.fr)



### MATIÈRES GÉNÉRALES

Français  
Histoire  
Géographie, Enseignement moral et civique  
Mathématiques  
Sciences physiques et chimiques  
Langue vivante : Anglais  
Éducation physique et sportive  
Prévention Santé Environnement

## Moyens

Cours théoriques avec exercices de mise en application.

Mise en situation réelle sur équipements sur différents plateaux techniques couvrant les activités électrotechniques du diplôme. Salles de formation équipées d'écrans interactifs 4k, salles informatiques, ateliers, plateformes.

## Admission

**Par la voie de l'apprentissage :**

○ Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3e au début de la formation)

**Sans condition d'âge pour les personnes :**

○ Reconnues travailleur handicapé  
○ Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme  
○ Sur la liste des sportifs de haut niveau

**Par la voie de la formation continue :**

○ En contrat de professionnalisation  
○ Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation  
○ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans  
○ Bénéficiaires de minima sociaux

**Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :**

○ L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé

Conditions spécifiques d'admission : nous consulter

## Modalités d'évaluation

**Au cours de l'année :** devoirs sur table, QCM, examens blancs, oraux d'entraînements

**Obtention du diplôme :** épreuve ponctuelle en fin de diplôme

## Post-diplôme

- CAP Monteur en Installations Sanitaires en 1 an  
- Bac Pro ICCER en 2 ans  
- BP MIGCS  
- CS METI  
- Changer d'orientation, tout CAP (en 1 an)  
- Autres diplômes, consulter le site de l'ONISEP : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

## Prérequis

**CAP en 1 an :** Être titulaire d'un CAP ou d'un diplôme de niveau 3 et avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec le service développement de l'apprentissage

**CAP en 2 ans :** Après la 3e.

Sur dossier et après avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec le service développement de l'apprentissage

## Débouchés

- Installateur thermique / Chauffagiste / Monteur chauffagiste /

- Monteur en équipements thermiques / Installateur en chauffage et climatisation.

**Possibilité d'évolution après quelques années d'expérience vers un poste de :**

- Chef de chantier  
- Chargé d'affaires  
- Chef d'entreprise.

## Compétences professionnelles visées

**Il doit être capable de :**

Lire et analyser les plans / Choisir l'outillage et les matériels / Réaliser le tracé des canalisations et effectuer les travaux préliminaires pour installer des pompes, vannes et appareils de régulation / Poser des émetteurs et diffuseurs de chaleur / Assurer l'entretien, la maintenance, les dépannages et les réparations sur les installations.

## Équivalences / Passerelles

Des équivalences et/ou passerelles sont possibles entre filières et pôles métiers (nous consulter).

## Blocs de compétences

La validation du diplôme ne peut être réalisée par blocs de compétences, la totalité des blocs doit être validée.

Niveau 3

# CAP

Chauffage

# C<sup>h</sup>

[inscription@eco-campus-batiment.fr](mailto:inscription@eco-campus-batiment.fr)

T. 01 41 93 40 32 - [eco-campus-batiment.fr](http://eco-campus-batiment.fr)

2 allée Jules Gravereaux , 94400 Vitry-sur-Seine

Tramway T7 : Moulin Vert

Métros 7 : Villejuif Louis Aragon | Métro 14 : Chevilly Larue

